

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1127-partage-des-benefices-rapport.html>

Partage des bénéfices, rapport Cotis

- Thèmes généraux - Chômage, emploi - Bénéfices, profits -



Date de mise en ligne : dimanche 24 mai 2009

Description :

Les salaires stagnent, les dividendes quintuplent. Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'Insee, a terminé son rapport sur le partage des profits. Il explique que : « La valeur ajoutée (VA) mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. Au sein de cette valeur ajoutée, la rémunération du travail comprend tous les versements directs ou indirects aux salariés. En 2007, pour les sociétés non financières (SNF), (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 20 mai 2009

Les salaires stagnent, les dividendes quintuplent

Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'Insee, a terminé son rapport sur le partage des profits. Il explique que :



Partage des bénéf Rapport Cotis

« La valeur ajoutée (VA) mesure l'ensemble du revenu généré chaque année par l'activité productive. Au sein de cette valeur ajoutée, la rémunération du travail comprend tous les versements directs ou indirects aux salariés. En 2007, pour les sociétés non financières (SNF), l'ensemble de cette rémunération du travail représentait 67% de la valeur ajoutée totale ».

Selon le rapport Cotis, la part des salaires dans la valeur ajoutée est restée plutôt stable en France, ces 20 dernières années, tout en demeurant inférieure à ce qu'elle fut avant le 1er choc pétrolier.

[NDLR : Cette part des salaires comprend le salaire net attribué à la personne, + les cotisations sociales du salarié, + les cotisations patronales (qui ne sont que du salaire différé). Ainsi, quand le gouvernement diminue les cotisations patronales, il augmente mécaniquement l'excédent brut d'exploitation ... ce qui contribue à augmenter les dividendes versés aux actionnaires]

Mais, comme toujours, ces calculs ne donnent que des moyennes, ce qui fausse les situations réelles.

M. Cotis dit bien que « parmi les salariés déjà en emploi, un nombre significatif des salariés voient leur situation se détériorer d'une année sur l'autre, pendant qu'elle s'améliore pour une autre partie de la population. Ainsi, la moitié des salariés présents également en 2004 et 2005 ont bénéficié en un an d'un gain de revenu salarial supérieur ou égal à 400 Euros, sur l'ensemble de l'année. Mais la perte a été supérieure à 540 Euros pour 25% d'entre eux. »

Il faut tenir compte aussi du développement des emplois faiblement rémunérés, et des emplois précaires. Et, à l'opposé, des rémunérations très élevées : « la part de la rémunération totale allant au 1 % les mieux rémunérés s'est accrue avec le temps : elle est passée de 5,5% à 6,5% de la masse salariale depuis le milieu des années 1990 ».

Pas de progression

Selon le rapport Cotis, il n'y a pas eu de progression du pouvoir d'achat (en moyenne toujours). Celui-ci dépend du salaire net. Or « la croissance des salaires nets depuis 20 ans est extrêmement faible ». Une explication : la hausse de la part des salaires qui va au financement de la protection sociale. [NDLR : cette protection sociale, c'est nous qui la payons ! Il faut donc veiller à ce que le gouvernement et le patronat ne la réduisent pas.]

(1) Profits



Partage des bénéf Rapport Cotis

L'excédent brut d'exploitation des entreprises (voir la case « profits » sur le dessin ci contre) est redistribué sous trois formes principales :

- une part va au paiement de l'impôt sur les sociétés,
- une part sert à payer les intérêts des emprunts contractés dans le passé,
- une part rémunère directement les propriétaires du capital.

Ces deux derniers flux sont à double sens : les entreprises versent des intérêts et des dividendes, mais elles peuvent également en toucher.

Ce qui reste après l'ensemble de ces paiements est qualifié d'épargne. L'épargne peut soit alimenter la trésorerie, soit autofinancer les investissements nouveaux. L'entreprise peut investir au-delà de son niveau d'épargne en faisant appel à de nouveaux emprunts.

Selon le rapport Cotis, la charge d'intérêts s'est réduite depuis 1980, essentiellement au profit des versements de dividendes. Sur la période récente, la progression des dividendes a été associée à une baisse de l'autofinancement des investissements. Les dividendes ont été multipliés par 4 entre 1993 et 2007, passant de 7 % à 16 % de l'excédent brut d'exploitation)



Rapport C

Ecrit le 20 mai 2009

Partage (?) chez MAN DIESEL à St Nazaire

Selon la CGT, le versement de la participation 2008, suscite incompréhension et fort mécontentement chez les salariés. Non seulement on est loin de la répartition de la richesse créée (1/3 pour les salariés, 1/3 pour les actionnaires, 1/3 pour l'entreprise) préconisée par le Président de la République mais
â€“ la participation est 5,7 fois moins importante en 2008 qu'en 2007 pour les salariés (457 000 Euros au lieu de 2,6 MEuros)

â€“ l'impôt sur les sociétés baisse de 14 à 4,4 MEuros

â€“ la part des actionnaires est en hausse de 47% de 9 à 13,63 MEuros.

Le capital de la société étant composé de 770 425 actions de 16 Euros, l'actionnaire recevra donc 17,69 Euros/action soit 110% de rendement (en 2007 : 11,74 Euros/action)

C'est indécent et scandaleux ! La direction ne récupère-t-elle pas ainsi une partie de ce qu'elle a dû concéder suite au mouvement de grève (5 jours) des salariés lors des négociations salariales du mois de Janvier 2009 ?

Pour la CGT, la participation et l'intéressement ne sont que des artifices au service du Patronat pour faire accepter aux salariés une part de salaire aléatoire qui vient en déduction du salaire fixe mensuel.

Ecrit le 27 mai 2009

La tête nous tourne

A dire vrai, on ne sait plus où donner de la tête : les annonces de licenciement se multiplient. Voici quelques infos, depuis début mai seulement :

-- La Commission européenne s'attend à une récession de 4 % cette année dans la zone euro, qui entraînera en 2010 un taux de chômage au plus haut depuis l'après-guerre et une nette aggravation des déficits publics.

-- TOTAL groupe pétrolier français, a vu son bénéfice net baisser de 35 % au 1er trimestre 2009, à 2,1 mds d'Euros, en raison de la chute du cours de baril de pétrole brut.

â€“ SHELL groupe pétrolier anglo-néerlandais, prévoit de vendre 70 % de ses stations-service françaises et de supprimer quelque 400 postes en France sur un total de 1 200 salariés.

-- En 2009, les chefs d'entreprise interrogés par l'institut de la statistique prévoient une chute record de leurs investissements : de 18 % pour l'ensemble du secteur et de 21 % pour la seule industrie manufacturière. Dans le secteur des biens intermédiaires, ce recul culminerait à -30 % et à -24 % dans l'automobile.

-- Le Crédit Agricole a dégagé au premier trimestre un bénéfice en repli de 77 % sur un an, à 202 millions d'euros. En raison surtout du choix de la banque de procéder à une forte hausse de ses provisions, qui ont été multipliées par 2,4, si d'aventure elle se trouvait confrontée à une hausse des défauts de paiement.

-- La France est en récession depuis le 2e trimestre de 2008 (contrairement à ce que disait le gouvernement !). La

ministre de l'économie, Christine Lagarde, estime désormais que la chute du PIB devrait se situer Â« autour de 3 % Â»

-- Le déficit public de la France atteint 3,4 % du PIB en 2008 et la dette publique s'est élevée à 1.327 milliards d'euros, soit 68,1 % du PIB selon les derniers chiffres fournis par l'Insee. Fin 2007, la dette publique s'élevait à 63,8 % du PIB.

[Heureusement qu'il y a des riches pour jouir de la vie quand les autres travaillent !](#)